



DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 3 AVRIL 2023

Délibération N° DEL_042_2023 – Décisions prises en application de l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités locales

1 DOCUMENT – Publié le 18 avril 2023



DEL_042_2023_Deliberation.pdf
(.pdf, 474,6 ko)



TÉLÉCHARGER



HÔTEL DE VILLE DE MÂCON

Quai Lamartine
71018 CEDEX Mâcon

Accueil physique et téléphonique de l'Hôtel de Ville : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.

☎ 03 85 39 71 00
Allô Mairie : 0800 337 273

ESPACE PRESSE